



PRIX PETER MENDELL AWARD



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ 2025 — 20^e ÉDITION

1. CANDIDAT.E.S VISÉ.E.S

Tou.te.s étudiant.e.s en cordes (violon, alto, violoncelle ou contrebasse) inscrit.e.s dans un programme à temps plein d'interprétation en musique classique dans une université canadienne ou de 3^e, 4^e ou 5^e cycle dans un Conservatoire de musique au Canada.

2. DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 mai 2025, 17 h (HE)

3. ÂGE

25 ans ou moins au 15 mai 2025

4. MODALITÉ D'INSCRIPTION

L'inscription officielle au Prix Peter-Mendell se fait au moyen d'un formulaire autorisé en ligne.

L'artiste devra déposer un dossier complet par le formulaire en ligne comprenant les éléments suivants :

- Renseignements personnels
- Preuve d'âge (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport, etc.)
- Preuve du statut d'étudiant.e (violon, alto, violoncelle ou contrebasse) à temps plein dans le cadre d'un programme d'interprétation en musique classique dans une université canadienne ou Conservatoire canadien
- Explication des objectifs du musicien pour son développement de carrière (max. 350 mots en PDF)
- Curriculum Vitae (PDF)
- Photo d'artiste
- Une liste détaillée du répertoire présenté, incluant le minutage spécifique de chaque pièce, visant à obtenir une durée minimale de 20 minutes pour les trois œuvres, sans dépasser un total de 30 minutes. (PDF)
- Enregistrement vidéo des quatre (4) œuvres (4 vidéos Youtube séparées)
- Une lettre de recommandation provenant du professeur d'instrument de l'établissement où l'étudiant.e est inscrit.e à temps plein comprenant les coordonnées (téléphone et courriel) du signataire en format PDF. Le signataire peut également faire parvenir sa lettre directement à fondation@jmcanada.ca

5. RÉPERTOIRE

Le répertoire présenté pour la sélection devra comporter les éléments suivants :

- i. Premier (1er) mouvement d'un concerto ;
- ii. Deux (2) mouvements (au choix) d'œuvres SOLO de J. S. Bach;
 - Les violonistes peuvent substituer les deux mouvements par La Chaconne de la Partita en ré mineur de J. S. Bach
- iii. Une pièce au choix;

La durée des 3 sélections doit être un minutage minimal totalisant 20 minutes jusqu'à un minutage maximal totalisant 30 minutes.

*Toutes les vidéos doivent être de haute qualité avec une excellente prise de son, filmées avec une seule caméra fixe (**sans zoom ni mouvement de caméra**) et avoir été produites depuis l'automne 2024. Les vidéos ne doivent pas être montées, améliorées ou modifiées de quelque façon que ce soit. L'œuvre ou le mouvement doit être interprété dans son entièreté, jouer seul.e ou accompagné.e d'un pianiste.*

6. FINALE / BOURSES

Trois (3) candidat.e.s seront invité.e.s à se produire lors d'une finale devant un public. Le prix Peter-Mendell et sa bourse de 5 000 \$ seront alors remis au lauréat et les deux finalistes recevront chacun.e une bourse de 500 \$ offerte par la Fondation JM Canada.

Tou.te.s les candidat.e.s doivent être disponibles le 28 septembre 2025 pour la finale au Jeunesses Musicales Canada.

7. TRANSPORT ET HÉBERGEMENT

Pour les finalistes résidant à l'extérieur de Montréal, la Fondation Jeunesses Musicales Canada prendra en charge leurs frais de déplacement aller-retour depuis une ville située au Canada pour se rendre à la finale. De plus, un hébergement de deux nuits sera offert, ainsi qu'un per diem pour couvrir les repas et les dépenses quotidiennes. Les modalités précises seront communiquées aux finalistes sélectionnés.

8. SÉLECTION DES FINALISTES

- Un jury comprenant au minimum, trois (3) membres, procédera à l'évaluation des dossiers soumis afin d'éliminer les dossiers ne répondant pas aux modalités d'inscription.
- Le jury analysera les dossiers acceptés et choisira, sur une écoute attentive et basée sur l'excellence artistique, les trois (3) meilleurs candidat.e.s.
- Les trois (3) finalistes seront invité.e.s à se produire au sein de la Salle Joseph-Rouleau, située à la Maison André-Bourbeau des JMC. **Ils devront présenter le même répertoire que celui envoyé dans le cadre de l'inscription.**
- L'ordre de performance des œuvres lors de la soirée est à la discrétion des finalistes.
- Les finalistes doivent fournir des partitions au jury pour la finale.

Pour plus d'information, veuillez contacter la Fondation JM Canada :

fondation@jmcanada.ca

438-868-0853